

Formulaire de demande de subvention de
FONCTIONNEMENT
Associations sportives

Les dossiers devront parvenir impérativement à la Communauté de Communes du Haut-Poitou **avant le 15 Janvier 2024**

Par voie postale : 10 Avenue de l'Europe 86 170 Neuville de Poitou

Par mail : y.bergeron@cc-hautpoitou.fr

Téléphone : 06 05 37 04 87

Ce formulaire est le formulaire de demande de subvention de FONCTIONNEMENT. Pour toute autre demande de subvention, merci de retourner sur le site internet de la Communauté de Communes.

Demande au titre du **FONCTIONNEMENT** de l'association

Nom statutaire de l'association :

Montant de la demande : €

Pièces à fournir :

- Le budget prévisionnel détaillé de l'année n
- Le compte de résultat de l'année n-1 (saison 2022/2023)
- Le bilan de l'année n-1 (à défaut de bilan n-1, relevés de comptes bancaires, comptes à vue et/ou comptes de dépôts de décembre n-1)
- Tous les éléments concernant la vie associative de l'association et ses efforts en matière de maîtrise des dépenses et de recherche de ressources

Mon association est-elle éligible à une subvention de la Communauté de Communes ?

La Communauté de Communes du Haut-Poitou définit les associations sportives comme :
« Associations affiliées à une fédération reconnue par le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. »

Si votre association ne remplit pas cette première condition, elle n'est pas éligible à une subvention de la part de la Communauté de Communes au titre de son fonctionnement, d'un investissement, ou d'une manifestation sportive.

Pour prétendre à l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement, l'association doit :

- Avoir transmis le formulaire de demande dûment complété dans les délais impartis
- Être déclarée en Préfecture conformément à la loi du 01/01/1901
- Être immatriculée auprès de l'INSEE (avoir un n° SIREN)
- Être affiliée à une fédération sportive agréée par le Ministère en charge des sports

Au-delà de ces critères d'éligibilité, un règlement des demandes de subventions de la Communauté de Communes comprenant l'ensemble des critères observés pour l'octroi d'une subvention est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes (<https://cc-hautpoitou.fr/vivre/sport/>) dans la rubrique *Vivre* puis dans l'onglet *Sport*.

Formulaire de demande de subvention de FONCTIONNEMENT



1 Identification de l'association :

- Fédération reconnue par le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale à laquelle l'association est affiliée :

.....
.....

- Objet statutaire :

.....
.....
.....

- Numéro SIREN :

- Date de déclaration en Préfecture : le À

- Numéro du récépissé de déclaration en préfecture (NRA) :

- Adresse du siège social :

.....

- Nom et Prénom du président ou de la personne chargée du dossier au sein de l'association :

.....

- Adresse mail du Président ou de la personne chargée du dossier au sein de l'association :

.....

- Numéro de téléphone du président ou de la personne chargée du dossier au sein de l'association :

.....



2 Finances de l'association :

- L'association perçoit-elle une subvention annuelle de fonctionnement de la part de la Commune sur laquelle elle évolue ?

- Oui
- Non

Si oui,

Montant :

Nom de la Commune :

ATTENTION : Il ne peut y avoir de double financement (commune et communauté de communes). Si vous avez déjà une subvention de la commune, nous vérifierons auprès de la commune concernée et nous ne donnerons pas suite à votre demande.

- L'association percevait-elle une aide de fonctionnement de la communauté de communes en 2023 ?

- Oui
- Non

Si oui, montant :

- Merci de renseigner le tableau suivant :

Budget annuel	Dépenses		Recettes			Avance de trésorerie	Coût annuel de la licence hors part fédérale
	Budget transports	Budget rémunération	Fonds privés	Fonds publiques	Recettes d'activité		



4 Impact éducatif et social sur le territoire :

Nom de l'association	
Siège dans le Haut Poitou	
Nombre d'adhérents total	
Nombre d'adhérents du Haut-Poitou	
Nombre de pratiquantes féminines dans le Haut-Poitou	
Nombre de moins de 18 ans dans le Haut-Poitou	
Nombre de + de 60 ans dans le Haut-Poitou	
Nombre de personnes en situation de handicap et/ou atteints d'une pathologie chronique (sport sur prescription médicale) dans le Haut Poitou	



5 Niveau de pratique et rayonnement :

Niveau de pratique et rayonnement	
Niveau de pratique du club (le plus élevé) – évoluant dans le Haut Poitou	
Nombre d'athlètes pratiquant au niveau national dans le Haut Poitou	



6 Eco responsabilité :

Eco responsabilité	
Obtention d'un label Eco responsable	
Mise en place d'actions éco responsables Veuillez préciser	

7 Sport Santé :

Sport Santé	
Obtention d'un label Sport-Santé. L'association doit être référéncée sur le site de la DRAGES et être en lien avec Sport Santé 86 .	
Mise en place d'actions Sport-Santé. Veuillez préciser.	

8 Qualité de l'encadrement et de la formation :

Qualité de l'encadrement et de la formation	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entraîneurs et d'éducateurs bénévoles formés aux brevets fédéraux et intervenants dans le Haut-Poitou. - Nombre de bénévoles actifs dans le Haut-Poitou. 	
<p>Nombre de salariés de l'association (en ETP) –intervenants dans le Haut Poitou.</p> <p>Merci de préciser s'il s'agit d'un post administratif et/ou d'entraîneurs et d'éducateurs salariés.</p>	



9 Questions complémentaires

Quelles sont, à ce jour, les limites au développement de vos projets ? Quels problèmes rencontrez-vous au quotidien ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



10 En quoi pensez-vous que votre association répond à un intérêt communautaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



11 Remarques supplémentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....